

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3062 - Mardi 12 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

INTERDICTION DU MEETING DE L'OPPOSITION

Youssef Said : "Nous ne pouvons que condamner des agissements anti-démocratiques"

Congrès d'après élections, assises nationales et tract séparatiste, autant de sujets abordés par des leaders de la Convention pour le renouveau des Comores dans une conférence de presse tenue hier lundi au siège du parti.

C'est une sorte de tour d'horizon de l'actualité que des leaders de la Convention pour le renouveau des Comores (Crc) ont fait dans la matinée du lundi au siège du parti. Ibrahim Soeuf membre du bureau national annonce que les travaux préparatifs pour la tenue du congrès du parti avancent bien et assure que les structures du parti sont presque mises en place à travers toute l'étendue du territoire.

« Actuellement le travail consiste au renouvellement des cartes d'adhésion mais aussi l'ouverture du parti à d'autres sensibilités, sont entre autre parmi les missions assignées au bureau assurant l'intérim », a-t-il expliqué, renouvelant l'engagement de son parti à soutenir les assises nationales prévues prochainement.

« C'est une occasion rare. Une tribune qui nous permettra de discuter surtout sur le devenir de notre pays. C'est le rendez-vous par excellence qui attend que chacun donne sa contribution. Il est temps de monter la charpente de notre pays. Dans d'autres contrées ces assises se font généralement en temps de guerre. Ici nous avons la chance de les aborder en temps de paix. Ce qui va nous permettre de discuter sans passion aucune toutes les questions », a indiqué Achirafi Ahmed maire de la commune de Oichili ya Mboini et membre du bureau national.

LIRE SUITE PAGE 3



Youssef Said Soilih (porte parole opposition)

COMMUNIQUE MECK-MORONI

Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni à l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **Samedi 16 décembre 2017** à partir de 8h30 au foyer des femmes de Moroni:

Ordre du jour :

- 1) présentation des Etats financiers 2016
- 2) présentation du rapport d'activités
- 3) élection de nouveaux élus des instances de la Meck-Moroni
- 4) divers

Si vous souhaitez vous porter candidat :

Déposez votre dossier de candidature, composé d'un CV, d'une lettre de motivation, et d'une photo, au Secrétariat de la Meck-Moroni, B.P 877, Route de la Corniche, Union des Comores, Tel: 773 27 28 / 773 82 83, avant le **Mercredi 13 décembre 2017 à 15h 00**

Postes à pourvoir : 2 administrateurs

Meck-Moroni, une institution financière qui appartient à ses clients-membres

POLITIQUE

La Crc dénonce un tract aux relents dangereux

LIRE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Décembre 2017

Lever du soleil:

05h 36mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Plus de 4100 enseignants du primaire seront encadrés en janvier

Le ministère de l'éducation nationale, en partenariat avec l'Union européenne, espère dès janvier 2018, encadrer 4100 enseignants issus des trois îles. A cet effet, une formation a été dispensée à des encadreurs pédagogiques et des techniciens du commissariat à l'éducation de Ngazidja pour leur fournir les outils nécessaires à cette mission.

Encadrer 4100 enseignants du primaire en janvier 2018, voilà l'objectif que s'est fixé le ministère de l'éducation nationale. A cet effet, un atelier de formation des formateurs s'est tenu la semaine

dernière à Moroni. Six jours durant, 80 encadreurs pédagogiques de notre pays ont suivi une formation pour qu'en janvier 2018, ils puissent encadrer à leur tour, les 4100 enseignants provenant du public et du privé et issus des trois îles.

Une formation initiée par le ministère de l'éducation en partenariat avec l'Union européenne. L'encadrement des 4100 enseignants, qui débutera en janvier 2018, a eu le soutien de l'Auf, l'Agence Universitaire de la francophonie et l'Oif, Organisation internationale de la francophonie.

« C'est une initiative de l'Ifadem, avec comme part-



naire l'Union européenne », informe Said Houssein, secrétaire exécutif de l'Ifadem, initiative franco-

phone pour la formation à distance des maîtres.

D'autres acteurs du système étaient présents à la for-

mation des formateurs, notamment des représentants du syndicat des instituteurs, des représentants des écoles

privées et du commissariat.

Said Houssein rappelle que l'Ifadem se bat pour une éducation équitable, inclusive et de qualité pour tous.

« C'est un programme qui vise à encadrer plus de 8000 enseignants en 2018 dans quatre pays à savoir le Burkina Fasso, le Mali, le Tchad et les Comores. Son objectif est de renforcer les compétences professionnelles des instituteurs, avec ou sans formation initiale, mais aussi d'améliorer les méthodes d'enseignement du français dans le respect de la langue nationale », a conclu le secrétaire exécutif de l'Ifadem.

Ibnou M. Abdou

EMPLOI

Obligé par l'Etat de doubler son effectif, Telma donne sa position

Le gouvernement comorien, par le biais du vice-président en charge des télécommunications, oblige le nouvel opérateur Telma Comores à doubler son effectif d'ici l'année prochaine. Lors de la cérémonie marquant le premier anniversaire de Telma aux Comores, Patrick Pisal-Hamida, sans langue de bois, a dit la position de la société quant à la demande des autorités.

Comme s'il savait en avance ce dont parlera le vice-président en charge des télécommunications, Patrick Pisal Hamida, administrateur général Telma Comores, annonce clairement la couleur.

D'abord sur l'arrivée de Telma aux Comores. Une arrivée qui a suscité plusieurs polémiques notamment chez l'opérateur historique qui voyait en l'attribution de la licence à Telma, une épée de Damoclès. Des « batailles permanentes, incessantes » que l'administrateur de Telma, basé à Madagascar ne peut « pas » passer sous silence : « Alors à ces détracteurs, oui je l'avoue nous

avons fait sauter les verrous mais pas pour entrer dans le monde de la préhistoire. Plutôt pour vous en faire sortir. Oserais-je dire, pour vous faire émerger », a-t-il lancé devant les invités.

Telma a aussi annoncé l'ouverture prochaine de cybercité aux Comores « pour être au rendez-vous en 2030 avec des universités numériques pour des Comoriens mieux formés ici, avec des hôpitaux connectés pour des Comoriens mieux soignés ici, avec une administration efficace et de proximité, avec un écotourisme de référence mondiale. (...) Quand on parle de développement numérique, on pense à vos entreprises..., aux étudiants. Ce que nous faisons à Madagascar, permettre aux étudiants de pouvoir accéder aux contenus pédagogiques de partout dans le monde (Paris, Berlin, Washington..., nous pouvons le faire ici, en Union des Comores, maintenant », a promis l'opérateur.

Pour ce qui est de l'effectif, Pisal-Hamida semble dire que la société n'a, en tout cas pour le moment, aucunement besoin de

recruter tant les services sont pleinement assurés. « Notre modèle, ce n'est pas de devenir un Etat dans l'Etat avec des milliers de personnes, avec des 4*4 rutilants, le tout payé par vous (abonnés) avec des prix exorbitants », avait-il déclaré, s'adressant dans ce message à peine voilé à Comores Telecom.

« Notre modèle, poursuit-il, c'est l'efficacité avec une équipe efficace, optimisée et qui utilise les meilleures technologies pour vous offrir des offres de qualité au meilleur prix ».

Mais Telma se fera prendre de court. Intervenant en dernier, juste après Patric Pisal-Hamida, le vice-président chargé des télécommunications a appelé le nouvel opérateur à... doubler son effectif. « Il faut que vous doubliez l'effectif. Oui, doublez parce que ce n'est pas la poignée de personnes que vous employez actuellement qui vont nous permettre d'émerger dans le secteur des Tics. Je sais que vous allez me parler de technique et d'efficacité, mais que l'effectif augmente dans la société », a insisté le vice-

président, donnant à Telma jusqu'en 2018 pour exécuter son injonction.

Aussitôt arrivé au pouvoir, le régime en place a procédé à des licenciements massifs dans l'administration et différentes sociétés d'Etat. Plus d'un an après, aucune perspective d'emploi n'est encore offerte à la jeunesse. La promesse de campagne selon laquelle « un jeune, un emploi » est loin d'être une réalité.

Toufé Maecha



AVIS DE RECRUTEMENT



POUR LA CONSTITUTION D'UN

ROSTER

Le PNUD Comores cherche à constituer un Roster de chauffeurs et d'Assistants (e)s Administratif (ve)s et Financier (e)s.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne en joignant la Notice Personnelle des Nations Unies (formulaire P11) aux liens suivants :

1 Poste d'Assistant Administratif (e) et Financier (e) : http://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=76045

• Poste de Chauffeurs (Anjouan et Mohéli) : http://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=76046

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 15 décembre 2017.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



Siège Telmaa

INTERDICTION DU MEETING DE L'OPPOSITION

Youssef Said : "Nous ne pouvons que condamner des agissements anti-démocratiques"

Le tract publié par des inconnus sommant les anjouanais résidant à Ngazidja de partir d'ici le 31 décembre est l'autre point abordé par les conférenciers. Fustigeant les auteurs du tract, Abdallah Sinane secrétaire régional au niveau de l'île d'Anjouan laisse entendre que le tract n'a pas eu l'effet escompté. « La page de stigmatisation d'une communauté est déjà tournée. Et j'admets que l'auteur ou les auteurs de ce tract sont les ennemis de ce pays. Qu'ils sachent qu'il n'y a pas

un retour possible dans la période sombre du séparatisme », a-t-il déclaré. Et lui de reprendre des propos du prince Said Ibrahim disant que « l'archipel des Comores n'aura d'originalité ni de personnalité que dans son ensemble ».

Même son de cloche pour Toiwilou Mzé Hamadi qui y voit un complot orchestré contre le chef de l'État pour ternir son image. « Rappelez-vous, ce qu'il s'est passé aux années 2000 avec l'épisode Ndrimu visant à ternir l'image du

colonel Azali. Cette fois-ci ça ne passera pas et nous sommes vigilent », a-t-il mis en garde, ajoutant qu'il y a dans ce pays des gens qui sont capables de tout pour assouvir leur désir propre. M. Mzé Hamadi semble renvoyer la balle sans le nommé à l'opposition.

Interpellé sur le climat de peur ressenti ces derniers temps avec une opposition qui se voit interdire toute possibilité de se rassembler, les conférenciers ont tenté sans convaincre grand monde de justifier

ces mesures. « Nous n'avons pas de leçon à recevoir de quiconque ni sur la bonne gouvernance ni sur une opposition. Étant un parti politique qui a passé 10 ans dans les rangs de l'opposition nous l'avons mené avec intelligence et respect, raison pour laquelle nous avons eu à nouveau la confiance du peuple », a lancé Ibrahim Soeuf.

Pour Abdou Matassa « la liberté de ton du journal Alwatwan, un organe de service public fait mentir le prétendu climat de terreur brandi

par certains. Qu'on me dit dans n'importe quel pays africain peut-on laisser un journal étatique prendre une telle position ». Pour M. Soeuf le classement des Comores en tête des pays respectant la liberté de presse dans la région prouve le contraire de ce que certains disent sur une prétendue dérive dictatoriale du régime.

Maoulida Mbaé

POLITIQUE

La Crc dénonce un tract aux relents dangereux

Congrès d'après élections, assises nationales et tract séparatiste, autant de sujets abordés par des leaders de la Convention pour le renouveau des Comores dans une conférence de presse tenue hier lundi au siège du parti.

C'est une sorte de tour d'horizon de l'actualité que des leaders de la Convention pour le renouveau des Comores (Crc) ont fait dans la matinée du lundi au siège du parti. Ibrahim Soeuf membre du bureau national annonce que les travaux préparatifs pour la tenue du congrès du parti avancent bien et assure que les structures du parti sont presque mises en place à travers toute l'étendue du territoire.

« Actuellement le travail consiste au renouvellement des cartes d'adhésion mais aussi l'ouverture du parti à d'autres sensibilités, sont entre autre parmi les missions assignées au bureau assurant l'intérim », a-t-il expliqué, renouvelant l'engagement de son parti à soutenir les assises nationales prévues prochainement.

« C'est une occasion rare. Une tribune qui nous permettra de discuter surtout sur le devenir de notre pays. C'est le rendez-vous par excellence qui attend que chacun donne sa contribution. Il est temps de monter la charpente de notre pays. Dans d'autres contrées ces assises se font généralement en temps de guerre. Ici nous avons la chance de les aborder en temps de paix. Ce qui va nous permettre de discuter sans passion aucune toutes les questions », a indiqué Achirafi Ahmed maire de la commune de Oichili ya Mboini et membre du bureau national.

Le tract publié par des inconnus sommant les anjouanais résidant à Ngazidja de partir d'ici le 31 décembre est l'autre point abordé par les conférenciers. Fustigeant les auteurs du tract, Abdallah Sinane secrétaire régional au niveau de l'île d'Anjouan

laisse entendre que le tract n'a pas eu l'effet escompté. « La page de stigmatisation d'une communauté est déjà tournée. Et j'admets que l'auteur ou les auteurs de ce tract sont les ennemis de ce pays. Qu'ils sachent qu'il n'y a pas un retour possible dans la période sombre du séparatisme », a-t-il déclaré. Et lui de reprendre des propos du prince Said Ibrahim disant que « l'archipel

des Comores n'aura d'originalité ni de personnalité que dans son ensemble ».

Même son de cloche pour Toiwilou Mzé Hamadi qui y voit un complot orchestré contre le chef de l'État pour ternir son image. « Rappelez-vous, ce qu'il s'est passé aux années 2000 avec l'épisode Ndrimu visant à ternir l'image du colonel Azali. Cette fois-ci ça ne

passera pas et nous sommes vigilent », a-t-il mis en garde, ajoutant qu'il y a dans ce pays des gens qui sont capables de tout pour assouvir leur désir propre. M. Mzé Hamadi semble renvoyer la balle sans le nommé à l'opposition.

Interpellé sur le climat de peur ressenti ces derniers temps avec une opposition qui se voit interdire toute possibilité de se rassembler, les conférenciers ont tenté sans convaincre grand monde de justifier ces mesures. « Nous n'avons pas de leçon à recevoir de quiconque ni sur la bonne gouvernance ni sur une opposition. Étant un parti politique qui a passé 10 ans dans les rangs de l'opposition nous l'avons mené avec intelligence et respect, raison pour laquelle nous avons eu à nouveau la confiance du peuple », a lancé Ibrahim Soeuf.

Pour Abdou Matassa « la liberté de ton du journal Alwatwan, un organe de service public fait mentir le prétendu climat de terreur brandi par certains. Qu'on me dit dans n'im-

porte quel pays africain peut-on laisser un journal étatique prendre une telle position ». Pour M. Soeuf le classement des Comores en tête des pays respectant la liberté de presse dans la région prouve le contraire de ce que certains disent sur une prétendue dérive dictatoriale du régime.

Maoulida Mbaé



La Crc devant la presse

AFFAIRE CRC/DÉPUTÉ ALI MHADJI

Un collectif de Hambou apporte son soutien au député

Alors que le parti et des notables de sa région réclament la démission d'Ali Mhadji, un collectif de Hambou a décidé de voler au secours du député. Dans une conférence de presse tenue la semaine dernière, ces jeunes venant des 11 villages de la région du Hambou n'ont pas hésité à le qualifier de "héros politique".

Des jeunes de Hambou se sont constitués en un collectif pour soutenir le député Ali Mhadji. Jeudi dernier, les jeunes ont tenu une conférence de presse, dénonçant la réaction excessive de la notabilité et des cadres de la Crc qui souhaitent la démission du député.

« Nous ne comprenons pas que

des natifs de Hambou demandent la démission d'un député élu », a déclaré Alladine Chaehoi, un des intervenants. Ali Mohamed, de Mdjoiezi, a annoncé la tenue d'un grand rassemblement bientôt en soutien au député de la Crc exclu de son parti.

Ces jeunes, issus des 11 villages que compte la région Hambou et provenant de divers partis politiques, assurent que si Ali Mhadji décidait de se présenter aux élections législatives, « il serait réélu ».

Les conférenciers, qui n'hésitent pas à qualifier Ali Mhadji de héros, assure qu'il est l'un des rares députés comoriens à jouer son rôle d'élu de la nation au sein de l'assemblée nationale.

Ibnou M. Abdou

Les sympathisants du députés Ali Mhadji en conférence de presse



FOOTBALL : TOURNOI INTER DISTRICT DES LEADERS (D2)

Langage de sourd entre Chezani et Chindini

La fin de l'édition 2017 de la Coupe des Clubs Champions des Districts (Cccd), tenue à Moroni le week-end, laisse un goût confus et saumâtre. La finale de cette compétition avait opposé Amicale Club de Chezani à Avenir Club de Chindini (0-0). Le match avait été perturbé. Un langage de sourd s'instaure. Chindini voulait boycotter la partie, parce que l'adversaire aurait aligné deux joueurs suspendus.

Dès le départ du jeu, Avenir Club de Chindini avait formulé des réserves de qualification contre deux joueurs, soupçonné de purger des suspensions. La commissaire au match et l'arbitre central ont consulté Ali Mohamed Siaka, patron de la Coordination des Districts de Ngazidja, initiatrice de la compétition. Ce dernier a nié les faits et a autorisé ces joueurs suspects de sanction de prendre part au jeu.

Mais, au retour des vestiaires, Avenir club de Chindini a remué le couteau dans la plaie. Il refuse de reprendre la partie tant que les

joueurs suspendus ne sont pas exclus. Le même arbitre central avance des arguments surprenant : « Ces deux joueurs ne peuvent pas jouer. En demi-finale, je les avais exclus du match pour deux cartons rouges. Donc, ils sont suspendus ». Un langage de sourd s'instaure. Les sportifs Mohamed Daoudou Kiki, ministre de l'intérieur, Ahmed Abdallah Salim, conseiller technique chargé des Sports à la présidence de l'Union et Tony Izidine, directeur de la Jeunesse et des sports de Ngazidja interviennent. Après, une longue et houleuse tractation, d'une durée 37 minutes, un terrain d'entente, vague mais conciliateur, se dégage. « On accepte de jouer parce que le trophée restera le propriétaire des organisateurs jusqu'à ce qu'un Pv, relatif à la suspension des deux joueurs de Chezani soit publié », explique un membre du staff technique de Chindini.

Les éléments de Chezani, présumés suspendus, sont Saïd Ridjali et Ali Ahamada. Vers la 65e minute, Ali Mohamed Siaka, l'homme fort de la Coordination des Districts, accusé, à tort ou à raison, d'être à l'o-



Amicale Club de Chezani

rigine des troubles, est interpellé par les éléments du Peloton d'Intervention de la Gendarmerie nationale. Pour sa sécurité, il est expulsé du stade sous haute escorte. Les équipes se séparent par un score

nul et vierge (0-0). L'arbitre ordonne la séance de tirs au but. Mais, la décision ne fait pas l'unanimité. Les organisateurs refusent. Chezani voit dans ce refus une manœuvre pour faire rejouer le match. Et ce sera à

l'avantage de Chindini. Des débats tumultueux assourdissent le climat. Flegmes et fair-play, les Chezaniens cèdent. Les tirs au but n'ont pas eu lieu.

Bm Gondet

HABARI ZA UDUNGA

Le Pouvoir demeure toujours une fin en soi

Dans un livre tiré de sa thèse en anthropologie : « Le pouvoir de l'honneur » l'ancien ambassadeur de l'Union des Comores à Bruxelles, a fait une

analyse pertinente des rapports sociaux à Ngazidja sous le prisme du grand mariage que d'aucun appellent le Grand Mirage, vu les déconvenues et les désillusions qui

l'accompagnent le plus souvent.

Dans la même lignée, il serait intéressant qu'un jour, nos sociologues, ethnologues et autres politologues sous les cocotiers, se penchent

sérieusement sur la question du Pouvoir à Ngazidja et essayent d'analyser là où se situent les blocages, qui font que nous nous complaisons dans cette situation, qui en apparence, nous donne l'impression d'avancer, alors que nous faisons du sur place. Situation à l'image du « Djaliko » cette danse où l'on fait un pas en avant et deux pas en arrière.

C'est principalement dans l'île de Ngazidja où l'on se refuse obstinément à s'atteler à des véritables chantiers de développement et où l'on a privilégié la lutte pour le Pouvoir et cette dernière demeure toujours une fin en soi.

On est toujours sidéré de voir des hommes qui recèlent d'immenses capacités qu'ils pourraient mettre au service du pays, se transformer en classe 'discutante'. Nos compatriotes n'ont-ils pas assez de jugement pour reconnaître le bon grain de l'ivraie ? Ils s'enferment dans des carcans et pourtant ils ont les yeux ouverts, c'est une des données du moment. Tenons leur un discours responsable loin des formules toutes faites et autres discours de circonstances.

Il est donc impératif d'essayer de préconiser des solutions terre à terre dès à présent, sauf si nous voulons que, dans quinze ans ou vingt ans, nous retrouver sur la même ligne de départ. Il y a un demi siècle ans un grand homme politique de chez nous disait : « Un peuple qui

ne mange pas à sa faim, qui n'a pas un travail régulier, qui ne sent pas qu'on s'intéresse à sa santé, à son instruction à son avenir, est toujours prêt à mettre en doute le pouvoir politique qui le dirige ».

Ces paroles n'ont pas été tenues par un membre de l'intersyndicale, mais par le regretté Président Saïd Mohamed Cheikh le 29 octobre 1961, à la tribune de l'Assemblée Nationale Française, alors qu'il était député des Comores. Dans ce même discours, il avait dit que : « ils (les problèmes économiques) conditionnent tout le progrès social possible, et en même temps la stabilité politique elle-même ».

Puisse, en ce temps où la surenchère pointe le bout de son nez, d'avoir les pieds sur terre et d'avancer à petits pas dans la même direction. Si on peut noter quelques avancées sur le plan économiques, on peut affirmer que le contexte global dans lequel évolue le pays mérite d'être clarifié pour les investisseurs éventuels. Les garde-fous ne sont pas suffisamment balisés pour que l'économie puisse évoluer en pilotage automatique si l'on peut se permettre cette expression. Mais comme le rappelle un adage chinois, « Il ne sert à rien de crier vers les ténèbres. Il suffit d'allumer une petite lumière ».

Mmagaza

Moroni le 06 Décembre 2017



DIRECTION GENERALE

Département Communication

N°017-_____/Ma-Mwe/Dépt. Comm

COMMUNIQUE

La Direction Commerciale de la Ma-Mwe porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le but d'assurer une pérennisation de la fourniture d'électricité, les services techniques viennent d'entamer des travaux de réhabilitation du réseau de distribution électrique à Ngazidja et à Moili, depuis le début du mois de décembre 2017.

De ce fait, et compte tenu des nécessités de maintenance périodique des centrales de production, des coupures d'électricité sont programmées par zone d'intervention par mesure de sécurité et pour permettre aux techniciens de travailler en toute quiétude.

En conséquence, un communiqué sera diffusé par voie de radio, à l'attention de la région concernée pour permettre à chacun de prendre les dispositions de conséquence.

Ensemble construisons l'énergie du renouveau.

TAANRIFA

Yé Idara Djimla yahé lé shirika la Madji na Mwendje la Komor ngayi djouzao yema kiliya watoukoufou wahalo oukaya hézé wadjibu zawu pvéha mwendje dayima, zé servisi za tekniki zi andisa hazi zawu badilisha lé gwé hon ndziyani rangu ndo mwando waho mwézi wa décembre 2017 hunu Ngazidja na Moili.

Hayizo holiho ndezé hazi zinu né zéhazi zawu pviriliya zé santrali, wo mwendjé ngodjodo rengwa harumwa ma bavu yili yéma teknisien watsiké harumwa hatwari.

Taanrifa zawu djuza lé bavu ngayidjo wutowolwa harumwa ndziya za radio yili yémakiliya wado dounga yézidjiriyo.

Le Chef de Département Communication
Mme MOHAMED Ali Charifa

INTERVIEW / FARIDA AHMED KARIM, DIRECTRICE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

"Notre objectif est d'atteindre 55% en termes d'énergies renouvelables d'ici 2030"

Pour satisfaire ses besoins énergétiques, le gouvernement comorien espère se tourner vers le mix énergétique, c'est à dire utiliser plusieurs sources d'énergies renouvelables et se détacher des énergies fossiles que sont le diesel ou le fioul lourd. Farida Ahmed Karim, directrice des énergies renouvelables, a accepté de répondre aux questions de La Gazette des Comores/HZK-Presses. Actuellement, le pays utiliserait 1% d'énergie renouvelable et veut atteindre les 55% d'ici l'horizon 2030.

Question : Quelle est la nouvelle politique énergétique du gouvernement pour une croissance verte ?

Farida Ahmed Karim : La politique énergétique du gouvernement est d'aller vers le mix énergétique, c'est à dire avoir plusieurs sources d'énergie renouvelable et se détacher du fioul. Et pour ça, on compte développer plusieurs projets à commencer par le projet prioritaire qui est la géothermie. Si cela se concrétise, on peut aller jusqu'à 45 Mégawatt. Pour un début, on va juste exploiter 10 Mégawatt. Mais à

côté de cela, on compte développer le solaire dans les 3 îles, l'hydraulique à Anjouan et pourquoi pas l'hydrolienne mais aussi l'éolienne. Notre objectif est d'atteindre 55% en termes d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Question : La population semble dubitative quant à la transition énergétique que le gouvernement entend opérer. Comment comptez-vous vous y prendre pour convaincre les Comoriens de se mettre aux énergies renouvelables ?

F.A.K : On priorise la consommation des énergies renouvelables dans le quotidien des gens. C'est à dire l'énergie solaire, en commençant par les bâtiments publics. C'est quelque chose qui peut se faire très rapidement. Sensibiliser les particuliers par des mesures incitatives pour qu'ils adoptent les énergies renouvelables en plaçant par exemple les panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons. Donc pour ça, il y a un temps de travail à faire avec les banques et avec l'Etat.

Question : Sur place, certains prennent des initiatives. Quelle



Farida Ahmed Karim directrice des énergies renouvelables

sera la contribution de l'Etat pour pousser ces gens à en faire davantage ?

F.A.K : Beaucoup de communes prennent des initiatives pour utiliser l'énergie solaire. Ils l'ont fait, le plus souvent, pour combler le manque laissé par la Ma-mwé qui, à une certaine période, n'arrivait pas à fournir de l'électricité de façon régulière. Quoiqu'il en soit, les communes ont déjà initié des projets sur le solaire qui sert également dans l'éclairage public. C'est donc quelque chose qui commence à évoluer et qui est ren-

forcé par la présence des sociétés privées qui sont spécialisées dans le solaire et qui font beaucoup d'efforts. Maintenant, il ne faut pas se dire que parce que la Ma-Mwé a stabilisé sa production, on ne fait plus l'effort de se tourner vers les énergies renouvelables. Il faut une politique qui consiste à inciter les gens à s'équiper en énergie solaire et aussi encourager les communautés à continuer dans ce sens. Et on espère avoir assez des ressources pour les accompagner car c'est vraiment important.

Question : Comment sensibiliser la population à la nécessité d'adopter les énergies renouvelables ?

F.A.K : C'est là où le gouvernement doit faire des efforts parce qu'avant, les gens s'équipaient en panneaux solaires et autres parce qu'ils n'avaient pas d'électricité. Pour les ménages, c'est coûteux. Maintenant, c'est à nous de vraiment travailler sur la politique à mettre en place pour inciter les gens à utiliser les énergies renouvelables. C'est toute une campagne à faire. Je pense que 2018 sera l'année où il faudra sensibiliser les gens et le gouvernement sur les énergies renouvelables. Il s'agit aussi et surtout de les accompagner parce que cela a un coût. Les ménages ont besoin d'être accompagné via les crédits bail, des formules avec les banques pour que les ménages puissent s'équiper et décharger un peu aussi le poids auprès de la Ma-mwé. Fournir l'électricité 24h/24h, c'est coûteux pour la Ma-mwé. Avec cette stratégie, chacun va y gagner.

Propos recueillis par Mohamed Youssouf

APPEL À CANDIDATURE**Poste de Directeur Exécutif de la Commission Nationale de la Concurrence**

CONTEXTE DE LA MISSION : La vice-présidence chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur Privé et des Affaires Foncières se dit disposée à faire de vous non seulement des vrais opérateurs mais aussi des entrepreneurs en vous facilitant les outils nécessaires des réglementations comme prévu par la LOI N°13/014/AU/ promulguée par le Décret N°14-015/PR du 17 Janvier 2014 relative à la concurrence et de la politique commerciale engagée.

Ainsi dans cette optique, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de signer le décret N°17/080/PR portant organisation et modalités de fonctionnement de la commission Nationale de la Concurrence.

A cet effet la Vice-présidence lance un appel à candidature au poste du Directeur Exécutif selon la section 2, en son Article 7 dudit Décret.

1. OBJET DE LA MISSION

Les missions à réaliser sont :

- Diriger, sous la tutelle du Ministère chargé d commerce, les services administratifs et techniques de la Direction et assurer tous les travaux ;
- Veiller, sur le plan national, à l'application des procédures de de la concurrence ;
- examiner et d'émettre un avis sur toutes les questions relatives à la politique commerciale plus particulièrement liés à la concurrence notamment les projets de textes législatifs et réglementaires susceptibles d'influencer l'exercice de la concurrence sur le marché intérieur...);
- émettre un avis sur les mesures de réglementation des prix envisagées par le Gouvernement au titre des articles 6 et 7 ainsi qu'en prévision des mesures mentionnées à l'article 8. de la loi;
- rechercher, contrôler et, le cas échéant, par voie de décision, poursuivre et sanctionner les pratiques anticoncurrentielles visées par la présente loi ;
- apporter l'expertise nécessaire aux juridictions qui peuvent la saisir pour avis en vue d'une décision de justice portant sur un litige lié à une question de concurrence ;
- apporter tout concours à la Commission du COMESA et de la division de l'OMC dans la recherche d'infraction aux dispositions relatives à la concurrence;
- entreprendre toute action utile pour développer la culture de la concurrence au sein de l'Union des Comores.

- établir un rapport annuel d'activité, remis au Président de l'Union des Comores ;
- Assurer la gestion de la direction, y compris les aspects financiers et techniques de la concurrence ;
- effectuer des audits internes en vue de contrôler et de suivre les procédures de la concurrence ;
- centraliser les informations relatives à la concurrence, créer et gérer des banques de données électroniques sur le jeu de la concurrence;

2. PROFIL DU CANDIDAT :

- Le (a) candidat (e) doit être un cadre supérieur expérimenté de nationalité comorienne ;
- Le (a) candidat (e) doit être un expert en matière de concurrence disposant au moins d'un diplôme de grade Bac+4 ou équivalent dans une discipline pertinente telle que, passation de marchés, droit, gestion, commerce ou domaines connexes.
- Le candidat doit être fonctionnaire de l'Etat ;
- Il doit disposer par ailleurs d'au moins **10 années d'expériences** pertinentes et progressives en formulation et mise en œuvre de politiques, programmes et projets de la concurrence.

Le candidat doit avoir en outre :

Bonne connaissance des aspects : juridique, administrative, commerciale et économique de la concurrence, pratique et maîtrise prouvées des procédures et techniques liées à la concurrence, flexibilité de travailler, si nécessaire, en dehors des heures normales pour satisfaire les besoins du poste.

Atouts : Bonne capacité de communication écrite et orale plus une bonne connaissance de l'outil informatique (Microsoft Office, Internet).

Dernier délais de dépôt : 20 Décembre 2017

Lieu : Direction Générale de l'Economie et du Commerce- Place de l'indépendance Moroni. Tel 773.8528 ; Email : meci@comorestelecom.km

Appel à candidatures

La Vice-Présidence en charge du Ministère des Transports, des Postes et Télécommunications, des Technologies de l'information et de la Communication Et Le Ministère des Finances et du Budget

Dans le cadre de la restructuration de la SNPSF, les Ministères de tutelle recrutent pour les besoins de la société, quatre directeurs techniques, conformément aux profils des postes suivants :

1. Directeur des clientèles : Missions et activités principales

- * Organiser, diriger et superviser l'ensemble des activités de la clientèle des particuliers et de la clientèle des professionnels,
- * Elaborer et présenter aux équipes commerciales le plan d'action annuel,
- * Piloter l'activité, animer la force de vente,
- * S'assurer de la bonne adéquation du dispositif commercial avec les exigences concurrentielles du marché,
- * Décliner le plan d'action selon les spécificités du marché et en particulier les actions nécessaires pour conquérir de nouveaux clients,
- * S'assurer du développement des compétences des équipes commerciales, du respect des procédures, de la promotion et commercialisation des produits,
- * Mettre en œuvre des actions novatrices et de nouveaux produits pour accroître la satisfaction de la clientèle et augmenter régulièrement les ventes des différents produits,
- * Participer à la formation de ses collaborateurs.

Profil

- * Formation universitaire, Ecoles de Commerce (bac +4) :
 - Connaissances en gestion clientèle des particuliers,
 - Connaissances en financement des entreprises,
 - Maîtrise des outils de suivi et pilotage.
- * Expérience requise :
Minimum 5 ans dans le commercial d'une institution financière.

2. Directeur des Risques Missions et activités principales

- * Veiller au strict respect du manuel des procédures d'octroi et de gestion des crédits,
- * Apporter une expertise technique sur le montage des dossiers,
- * Exploiter les outils de surveillance des risques pour évaluer les risques encourus par chaque octroi de crédit, en effectuant des contrôles sur les risques liés aux garanties.
- * Organiser régulièrement des visites de contrôle d'engagement (évaluation de la qualité des engagements, gestion administrative des dossiers, respect des délégations de pouvoirs...),
- * Accompagner l'insertion de nouveaux outils de suivi des risques,
- * Participer à la formation des collaborateurs.

Profil

- * Formation universitaire, Ecoles de Commerce (bac +4)
- Connaissances en gestion des risques,
- Connaissances en financement et gestion des entreprises
- Maîtrise des outils de suivi et pilotage
- * Expérience professionnelle de 5 ans minimum :
 - Avoir une très bonne expérience théorique et pratique des techniques d'analyse, d'évaluation et de gestion des risques particuliers et professionnels,
 - Maîtriser les outils modernes de gestion, de contrôle et évaluation des projets financés, aussi bien leur mise en œuvre que leur exploitation,
 - Maîtriser les principes directeurs de la rentabilité des opérations effectuées avec les clients,
 - Avoir une bonne expérience et maîtrise des outils informatiques appropriés.

3. Directeur Administratif et Financier : Missions et activités principales

- * Contribuer à la définition des orientations financières et comptables,
- * Assurer et veiller sur l'équilibre financier global,
- * Elaborer le Budget prévisionnel global et valider les Budget prévisionnels par service,

- * Informer mensuellement sur l'état budgétaire global, anticiper les écarts et ajuster le budget en conséquence,
- * Assurer la comptabilité analytique,
- * Informer trimestriellement sur l'état financier par service, diagnostiquer les écarts et faire le lien avec la trésorerie,
- * Assurer la bonne gestion des ressources humaines en validant la politique de ressources humaines globale et par service,
- * Assurer l'optimisation de la trésorerie en anticipant et en évaluant les besoins de trésorerie,
- * Animer l'équipe Administrative et Financière et Garantir le bon fonctionnement de l'équipe,
- * Négocier les achats et suivre les contrats,
- * Rechercher l'optimisation de l'investissement informatique...

Profil

- * Formation universitaire, Ecole de Commerce (bac +4) :
 - Diplôme d'expert comptable, de comptable ou d'auditeur comptable,
- * Expérience professionnelle pertinente de 5 ans minimum :
 - Avoir une très bonne expérience théorique et pratique des techniques de gestion et de comptabilité
 - Maîtriser les principaux logiciels de comptabilité et de gestion administrative
 - Savoir diriger et animer l'équipe de comptabilité et de gestion administrative
 - Avoir une bonne expérience et maîtrise des outils informatiques appropriés.

4. Directeur des Postes Missions et activités principales

- * Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer les activités et les opérations des installations postales et des services de messageries,
- * Etudier l'efficacité des services postaux et des messageries et y apporter les changements nécessaires,
- * Etablir les prévisions budgétaires de la Poste et les soumettre à la Direction Générale,
- * Administrer par délégation, les dépenses des services postaux et des messageries,
- * Gérer le mouvement exact et rapide du courrier et des colis dans les installations de tri,
- * S'assurer du respect du cadre juridique des activités postales et des services de messageries,
- * Apporter des innovations et faire les propositions relatives pour la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation nécessaire au développement de nouvelles activités.

Profil

- * Formation universitaire, Ecoles ou instituts supérieurs en gestion des entreprises (bac +4):
 - Diplômé des écoles ou instituts de formation des inspecteurs des postes,
 - Une bonne maîtrise de l'outil informatique.
- * Avoir une expérience professionnelle pertinente de 5 ans.

Procédure à suivre

- * Les candidatures sont ouvertes aussi bien au personnel de la SNPSF qu'à tout autre comorien résidant aux Comores ou de la Diaspora.
- * Documents à fournir :
 - Une demande motivée
 - Le CV avec les détails du parcours professionnel du candidat
 - Un extrait de naissance de moins de 3 mois
 - Un casier judiciaire de moins de 3 mois
 - Une photocopie certifiée des diplômes et attestations d'emploi
 - Une photocopie de la carte d'identité.
- * Les candidatures doivent être adressées sous pli fermé à la Direction Générale de la SNPSF à Moroni-Port au plus tard le mercredi 20 décembre 2017 à 12h00.